

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 499

Artikel: Toujours le droit au travail de la femme mariée

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

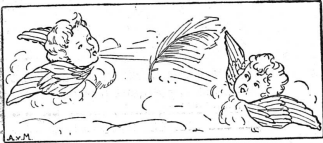
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grande masse des travailleurs. Mais un grand nombre d'oratrices exprimèrent leur vive angoisse de ce que cette œuvre d'éducation ne peut se poursuivre dans les pays qui en auraient cependant le plus grandement besoin, mais où l'opinion publique est privée de tous moyens d'exprimer librement sa pensée.

Constatant que certains échecs, et en particulier celui qu'elle subit lors du conflit italo-éthiopien, ont douloureusement ébranlé la confiance que les peuples portaient à la Société des Nations, certaines oratrices rappe- lèrent les grands avantages qui pourraient être obtenus si la Société des Nations, en ces heures où tant d'obstacles paralysent son action politique, faisait porter davantage et plus intensément son effort sur le terrain humanitaire et social. Certes l'œuvre politique de la Société des Nations, fut-il affirmé, demeure et demeurera toujours la première et la plus importante, et le sentiment de l'homme de la rue est très juste qui, croyant que la Société des Nations est « la machine à empêcher la guerre », estime que celle-ci n'aura pas rempli son rôle tant que des hommes se battraient en un coin quelconque du monde, si éloigné qu'il puisse paraître. Mais, estimant certaines oratrices, la Société des Nations, en s'occupant de plus en plus de soulager la souffrance et la misère partout où elles se trouvent, en veillant à ce que l'hygiène et l'alimentation soient partout suffisantes, en assurant la protection de l'enfant, qui fait l'objet de toutes les préoccupations humaines, est un merveilleux centre de réconciliation, la Société des Nations pourrait retrouver l'audience des peuples qu'elle a perdue et être ainsi dans des conditions plus favorables pour réaliser dans sa totalité son œuvre de paix.

Enfin, des oratrices rappellèrent la nécessité de mettre au service de la Société des Nations toutes les forces morales, spirituelles philosophiques, religieuses, qui en développant au cœur des hommes des sentiments de véritable fraternité, contribueront à rendre possible le désarmement moral et l'organisation du monde basée sur le droit et la justice internationale.

G. MALATERRE-SELLIER.



DE-CI, DE-LÀ

Les épaves de la guerre.

A quelques kilomètres de la frontière française, dans les Pyrénées orientales, quatre maisons recueillent les plus tristesses épaves de la guerre civile. Ce refuge, c'est le Sanatorium suisse de Puigcerda.

Il y a plusieurs degrés dans la misère qu'engendrent les luttes actuelles; tout en bas se trouvent les enfants malades. Ils ne peuvent, dans les circonstances présentes, recevoir les soins que réclame leur état et sont condamnés si on ne les aide pas.

Le Sanatorium suisse d'enfants espagnols a été créé pour eux. Il recevra aussi des enfants de familles suisses résidant en Espagne.

Pas d'ingérence politique dans son activité; autonomie complète. L'établissement sera soumis à l'inspection du consul suisse à Barcelone et à

celui de l'Union internationale de secours aux enfants.

Cette œuvre, il faut la faire vivre!

Le Groupe auxiliaire du Sanatorium n'a comme capital que le dévouement de ses membres. Il vous demande de lui procurer des ressources. Vous pouvez collaborer à son action en payant une cotisation mensuelle trimestrielle ou annuelle. Compte de chèques I. 6372. Groupe auxiliaire du Sanatorium suisse d'enfants espagnols de Puigcerda.

M. Léon Bouffard, président, chemin des Genève, Petit-Saconnex, Genève, tient à votre disposition des bulletins d'adhésion au groupe et vous donnera tous les renseignements que vous lui demanderez.

(Communiqué.)

Jubilés.

La Suisse possède plusieurs associations féminines qui ont atteint un âge respectable et à qui des félicitations peuvent être adressées pour leur longue et féconde activité, ainsi que des vœux pour leur travail futur. Ce sont, par exemple: l'Association nationale des Amies de la jeune fille, l'École ménagère de Worbl (canton de Berne), qui ont été leur cinquante ans d'existence; la section de Thoune de la Société d'utilité publique des fermes suisses qui est âgée de 60 ans, et l'Union des femmes de Thalwil (canton de Zurich) qui peut se glorifier d'être centenaire.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Toujours le droit au travail de la femme mariée

N. D. L. R. — Nos lectrices n'ont pas oublié que, dans le canton de Vaud, a surgi, comme ailleurs, un projet de loi interdisant à l'institutrice mariée de garder ses fonctions. Contre cette atteinte insupportable au droit de chacun et de chacune de travailler selon ses capacités, et sans qu'intervienne des considérations dépendant de l'état-civil, les Associations féminines vaudoises, groupées en un « Cartel », viennent d'adresser au Grand Conseil la lettre suivante, qu'a complétée une délégation féminine auprès de la Commission chargée d'examiner ce projet de loi:

AU GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD, Monsieur le Président et Messieurs les Députés, Les Associations féminines soussignées ont discuté et étudié la question du travail professionnel des institutrices mariées et le projet de loi introduisant les articles 65 bis et ter, et 157, dans la loi du 19 février 1930 sur l'instruction primaire.

Qu'il leur soit permis d'exposer les motifs qui les engagent à faire opposition à toute mesure imposant aux institutrices mariées l'obligation de renoncer à leurs fonctions en se mariant.

Au point de vue moral, il serait regrettable que la femme qui contracte mariage se trouve en état d'infériorité vis-à-vis de celle qui, pour garder la liberté d'exercer une profession, préférerait une union libre.

Toute femme occupée professionnellement procure du travail à d'autres femmes (employée de maison, lessiveuse, repasseuse, couturière, etc.); d'autre part, elle a parfois besoin de son gain pour pourvoir à l'entretien d'un membre de sa famille.

Il n'est pas sans importance de relever aussi que les parents, surtout ceux de la campagne, hésitent à payer à leurs filles des études coûteuses pour une profession qu'elles n'exerceront probablement que peu d'années. En obligeant les institutrices mariées à interrompre leur enseigne-



Publications reçues

ALICE T. HOBART: *Lampes de Chine*. Traduit de l'anglais par GISELE D'ASSALLY. 1 vol. Librairie Pion, 1937.

Roman de plus de quatre cents pages, ce livre plonge le lecteur dans les conflits entre la Chine ancien style et celle de l'« Ordre nouveau », et dans ceux que provoque l'animosité envers les étrangers. On est suspendu, parfois

ment, on risque aussi de priver le corps enseignant d'excellentes éducatrices; nul n'ignore que la valeur personnelle du maître a une grande importance sur la formation de l'enfant.

Enfin, nous vous rappelons que dans un pays démocratique comme le nôtre, toute être humain a le droit d'exercer une activité lucrative; nous espérons que vous ne voudrez pas porter atteinte à ce droit constitutionnel précisément au détriment de celles qui, privées de droits politiques, n'ont aucun moyen de se défendre contre les lois votées contre elles.

Nous vous prions de croire, etc.

Pour la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.

La Secrétaire: L. COMTE.

Pour le Lycéum-Club:

La Présidente: G. SCHROEDER.

La Secrétaire: L. CONTAT.

Pour l'Union des carrières libérales et professionnelles:

La Présidente: M. DAULTE.

La Secrétaire: M. SCHUPBACH.

Pour le groupe vaudois de la Ligue suisse des Femmes abstinences:

La Présidente: K. JOMINI.

La Secrétaire: A. GILLBERT-RANDIN.

Pour l'Association agricole des Femmes vaudoises:

La Présidente: A. GILLBERT-RANDIN.

La Secrétaire: E. COLOMB.

Pour la Société vaudoise des maîtresses ménagères:

La Présidente: L. MOTTAZ.

La Secrétaire: L. MELLET-BRIDO.

Pour l'Association vaudoise pour le suffrage féminin:

La Présidente: A. QUINCHE.

La Secrétaire: GERHARDT.

Pour l'Association pour le costume vaudois:

La Présidente: J. BARRAUD.

La Secrétaire: BREUER.

prenait qu'un délinquant de dix-neuf ans était mort de tuberculose après avoir passé cinq mois dans une cellule obscure et humide de la « maison d'éducation surveillée » d'Essyes.

La réponse de Mme Brunshvieg à cette question qui prouve si manifestement l'ignorance du travail accompli, toutes celles de nos lectrices qui ont eu l'occasion de rencontrer notre amie à Genève, à Bâle, à Zurich, la connaissent d'avance, et savent combien d'efforts, de temps, de peines, de démarches sont nécessaires pour réaliser la moindre réforme touchant à la sacrosainte Administration. Et la réponse de Mme Lacore, la voici, dans une entrevue que la sous-secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, à peine débarquée d'Algérie, où elle avait fait un voyage d'études, a eue avec Mme H. Gosset, collaboratrice de l'Œuvre:

C'est à Mme Suzanne Lacore, sous-secrétaire d'Etat à la Protection de l'enfance (puisque désormais, l'enfance, quelle qu'elle soit, est officiellement protégée) qu'il appartient de prononcer le dernier mot concernant le pénible incident d'Essyes.

A peine de retour d'Algérie, Mme Lacore a bien voulu m'accueillir et, tout de suite, me déclarer qu'elle avait déjà obtenu du Président du Conseil la convocation urgente d'une Commission réunissant les ministres s'occupant, spécialement, de l'Enfance: Education nationale, Justice, Santé publique, pour que soient discutées et prises, sans délai, les mesures qui s'imposent, et qu'avec raison exige l'opinion publique:

— Votiez-vous, continue Mme Lacore, je ne cesse de répéter que l'enfance malheureuse, coupable ou déficiente, ne doit pas attendre plus longtemps... Vous savez avec quelle ardeur je me déforce de mener à bien ma tâche. Je demande

beaucoup. C'est entendu, je le sais mieux que personne, mais c'est en faveur des enfants français; quel est celui d'entre nous qui ne prendrait cette requête en considération?

... Ici, j'ai reçu les rapports concernant le recensement des tarés et des anormaux. Désormais nous les connaissons.

Je sais aussi les fonds qu'il faut attribuer pour les soins qui leur sont indispensables et vais en saisir immédiatement le Président du Conseil. Car c'est là un des points principaux de notre action.

Et maintenant, conclut Mme Lacore, parlez-moi de votre voyage à Essyes.

J'ai alors commencé le récit de mes douloureuses impressions, sans en omettre une seule, j'ai tout narré: les cellules maintenant en voie de disparition, dans lesquelles j'ai voulu entrer et rester, la porte close, y sentant l'humidité qui tombe sur les épaules comme une chape de plomb et dans lesquelles la lumière était si raréfiée, par ce beau jour d'avril, que, là, en hiver la nuit doit durer 20 heures sur 24; les dimensions des ergastules Nos 19, 20 et 21, situées chacune sous un escalier: 3 mètres sur 1 m. 50, hauteur 2 mètres près de la porte et le plafond s'abaissant, au bout du réduit, à 0 m. 70, etc... Quand j'ai eu tout indiqué: menottes, honteuses habitudes, absence de distractions éducatives, unique promenade d'une heure, les mains au dos et de lourds sabots aux pieds, manque d'instruction professionnelle, cages au dortoir et atmosphère de prison — tout est ensemble maintenu par la faute d'un règlement démodé, indigne des méthodes actuellement en vigueur, quand j'eus terminé, dis-je, les yeux de Suzanne Lacore étaient embués de larmes.

Elle m'a simplement dit:

— Merci, il fallait que je sache tout cela!

La place de la femme dans notre économie nationale.

L'hebdomadaire l'Illustré a publié récemment, de la plume d'un de nos économistes de Genève, doublé d'un féministe convaincu, une intéressante étude sur le facteur essentiel dans l'économie de la Suisse que nous sommes, nous toutes, femmes suisses, — parfois sans nous en douter davantage que M. Jourdain quand il faisait de la prose! Nous détachons de cette étude — illustrée de photographies dans lesquelles nous avons reconnu quelques figures amies — les paragraphes suivants sur lesquels ne sauraient trop méditer ceux et celles qui affirment que la seule place de la femme est au foyer:

...C'est dans l'industrie, le commerce et l'agriculture que, dans notre pays, l'immense majorité des femmes exercent, à côté des besoins ménagers, un métier pour lequel elles touchent un salaire. Le courant actuel des idées contraire au labeur de la femme hors du foyer se heurte ici à un état de fait et de nécessité d'une singulière ampleur. D'après le dernier recensement fédéral, la Suisse comptait 1.940.000 personnes exerçant une profession... et dans ce groupe, il y avait 611.000 femmes. Celles-ci se répartissaient de la manière suivante en %: pour 100 femmes, il y avait 9 femmes occupées dans l'agriculture (ceci sans tenir compte des membres de la famille de l'agriculture), 35 dans l'industrie et l'artisanat, 11 dans l'hôtellerie, 16 dans l'administration, le commerce, les banques et les sociétés d'assurance, 1 dans les transports et les communications, 6 dans les professions libérales, et 22 dans l'économie domestique.

Dans certaines branches de l'industrie, la main d'œuvre joue un très grand rôle, comme dans l'industrie du vêtement où sur 100 personnes occupées, on a signalé 70 femmes et 30 hommes.

...En période de crise économique et devant l'ampleur du chômage, la participation de la femme au labeur national non ménager est l'objet de très vifs débats. Sans vouloir entrer ici dans une discussion approfondie sur l'efficacité et la possibilité du remplacement d'une partie de la main d'œuvre féminine — dont le salaire est d'environ 20 % inférieur à celui de l'homme — il faut constater que, dans bien des cas, si la femme travaille au dehors, c'est tout simplement pour parfaire le budget conjugal ou faire face à ses obligations familiales. Dans notre pays, sur 100 femmes « actives », il y a environ 70 célibataires. Parmi les 30 autres figurent nombre de veuves, chef de famille. En outre notre pays, n'a toujours pas d'assurance vieillesse!

Et voici maintenant la conclusion.

Ce rapide coup d'œil sur quelques aspects de la vie féminine montre bien que la participation de la femme suisse à l'effort national est considérable et variée. Elle est dans tous les domaines réellement indispensable. Il est vraiment temps que l'on s'en aperçoive autrement que par des discours platoniques ou par la perception d'impôts prélevés sans consultation des intéressées, et qu'on assure à la femme suisse au point de vue civique, de même que dans le domaine éducatif, social et familial, les moyens de développer toujours plus complètement cette précieuse collaboration pour le plus grand bien de la nation tout entière.

M.-L. P.

Dr. med. Dr. phil. W. ELIASBERG: *Frau und Propaganda*. Saturn-Verlag, Wien, 1936.

Voici un livre tout bourré d'idées et de suggestions, dans un domaine qui pourrait bien — c'est l'opinion de l'auteur — offrir un intéressant champ d'action à la femme. Nous dirons franchement que l'abondance des notes et des renvois étourdit quelque peu au début, mais on aurait grand tort de se laisser rebuter par cette richesse, cet excès presque de documentation qui, d'autre part, à mesure qu'on avance, confirme de plus en plus l'impression de marcher sous l'égide d'un guide averti.

Docteur en médecine, docteur en philosophie: double préparation d'où il résulte que *Frau und Propaganda* s'élève bien au-dessus du manuel pratique à quoi le lecteur s'attend peut-être: exposé, conseils, critiques, aperçus ingénieux, tout cela est non seulement vivant et jamais banal, mais repose sur une base solide de connaissances encyclopédiques, mises au service d'un esprit très clair. Sociologie, philosophie, psychologie, psychanalyse, rationalisation, un sain réalisme, mais sans cesse dominant la question, un rappel à la dignité humaine, à la dignité de la profession, à la dignité de la femme... avouez qu'il y a là de quoi retenir l'attention sympathique; et si quelque jour, avec une adaptation à la mentalité latine et beaucoup de coupures, ce volume paraissait en français, nous ne doutons pas qu'il serait lu et médité par celles que la langue étrangère éloigne.

« Cet écrit, est-il dit à la fin de l'avant-propos, constitue un premier essai de rassembler et d'éclaircir dans son ensemble le matériel multiple et multiforme semé dans le domaine, non pas uniquement de la littérature, mais aussi dans celui de la vie. Puisse cet essai servir comme tel, et avant tout à celles qu'il concerne, aux femmes et à celles qui les conduisent! » Puis, dans la seconde moitié du volume, nous lisons ceci: « Si des quatre cinquièmes de la capacité d'achat (comme nous l'avons dit précédemment) ce sont les femmes qui en disposent, si la propagande est déterminée par des éléments de culture en quelque sorte féminins, il est bien permis d'affirmer que la propagande est, ou doit devenir une carrière de femme. »

De là à considérer successivement tous les genres d'activités des femmes, isolées ou groupées, leur intérêt et leurs intérêts, à appuyer sur ce qui serait de bonne propagande ou bien l'est déjà, à dénoncer et railler non sans humour les méthodes fâcheuses, celle tout spécialement qui mêle à la publicité la question de sexe, le chemin est tout tracé. Ajoutons qu'aucun problème d'actualité se rapportant au sujet n'a été négligé, et nous ne pourrions que répéter: un livre utile, intéressant, nouveau.

M.-L. P.